

Google+/Google-

Le pire et le meilleur – 1^{ère} partie

Martine Otter

L'écosystème Google, c'est 208 applications ou services (liste complète sur <http://www.webrankinfo.com/google/produits.php>), plus ou moins reliés entre eux par un système d'identification unique des utilisateurs. Nous ne nous intéresserons ici qu'aux plus connus d'entre eux.

Google a des détracteurs et des défenseurs. Chacun d'entre eux avance des arguments, techniques, éthiques ou économiques. Essayons d'y voir clair.

Dans cette première partie nous nous efforcerons de montrer les bons côtés du système Google. La Lettre de printemps vous en dévoilera la face obscure.



Produits et services

Le moteur de recherche

Produit historique de Google, son moteur de recherche est incontournable, il a détrôné les moteurs plus anciens tels qu'Altavista et détient aujourd'hui plus de 83 % du marché des recherches. Ses concurrents directs sont loin derrière lui, Yahoo avec 8 % du marché et Bing de Microsoft avec seulement 5 %.

On ne peut surfer sur le net sans moteur de recherche. Google offre un réel service de référencement aux entreprises qui n'ont plus à s'inscrire dans des annuaires payants.

Elles peuvent toujours acquérir en plus des bandeaux publicitaires qui apparaîtront en fonction des mots-clés ciblés par l'internaute. Le modèle économique de Google repose sur la vente de ces mots-clés via le service Adwords.

Les fonctionnalités de traduction de Google permettent d'étendre la recherche à des sites en langue étrangère (66 langues disponibles depuis l'afrikaans jusqu'au yiddish). L'interface de recherche est elle-même disponible dans plus de 112 langues.

La messagerie Gmail et le carnet d'adresse

La messagerie

Gmail c'est la possibilité de disposer d'un compte de messagerie gratuit avec un stockage en ligne suffisamment important pour ne pas avoir à gérer son archivage (10 gigaoctets).

S'il s'agit au départ d'une messagerie de type Webmail, ne nécessitant le téléchargement d'aucun logiciel, elle peut également être consultée en pop3 via des logiciels de messagerie tels que Outlook ou Thunderbird. Gmail est consultable sur les Smartphones Android, BlackBerry, iPhone ou Windows Phone. Ceci permet, entre autre, de retrouver tous les messages envoyés, quel que soit l'appareil utilisé pour l'envoi du message.

À l'inverse, il est possible dans Gmail d'envoyer et de recevoir des messages à partir d'autres comptes de type pop3. Si, comme beaucoup d'entre nous, vous utilisez plusieurs adresses de messagerie dédiées à des usages particuliers, cette option est particulièrement intéressante.

Le moteur de recherche de Google permet de naviguer dans l'historique de la messagerie.

En matière de sécurité, Gmail n'a rien à envier aux autres systèmes de messagerie : il filtre les spams en les rangeant dans un dossier spécial et utilise le protocole sécurisé https, ce qui n'est pas le cas de toutes les messageries proposées par les hébergeurs.

Le carnet d'adresse

Le carnet d'adresse de la messagerie Gmail est un sous-ensemble des contacts Google qui peuvent également rassembler vos contacts téléphoniques gérés sous Android et les relations de vos cercles Google+. Cela permet d'épargner les saisies multiples et d'éviter les doublons. En cas de changement de matériel, vos contacts sont ainsi toujours récupérables. Des fonctionnalités d'import-export sont également disponibles pour ceux qui souhaitent faire des sauvegardes.

Le système d'exploitation Android

Android, c'est un système d'exploitation open source pour Smartphones et tablettes, développé à partir d'un noyau Linux par la société Android Inc. rachetée par Google en 2005. Android peut accueillir des applications java développées via un kit de développement (SDK) fourni par Google. Les versions d'Android s'enchaînent aujourd'hui par ordre alphabétique avec des noms de desserts (dernière en date la 4.1 Jelly Bean sortie en juin 2012).

Android intègre au mieux les applications de Google, telles que Gmail, Google Maps, Google Earth, Google Agenda, Google Talk et Youtube.

Des dizaines de milliers d'autres applications, gratuites ou payantes, sont disponibles pour Android, via Google play ou d'autres plates-formes. Du point de vue de la sécurité, les risques encourus par un Smartphone ou une tablette connectés à Internet sont les mêmes que ceux encourus par un PC et, de même que sur PC, il convient de s'en prémunir en installant au moins un antivirus et en appliquant les mises à jour des logiciels le plus rapidement possible.

En cas de vol, se prémunir par verrouillage de l'écran par un code pin ou un mot de passe est une protection élémentaire. Un chiffrement des partitions du téléphone est également possible.

Le navigateur Chrome

Les principales qualités de ce navigateur open source sont sa rapidité et son niveau de sécurité, permis par la gestion des différents onglets dans des processus indépendants.

Un seul onglet doit être relancé en cas de blocage. Il permet entre autre de surfer incognito (sans historique ni cookie).

Le gestionnaire d'image Picasa

Picasa c'est à la fois un logiciel de gestion d'images qui offre les fonctionnalités de base de retouche et de classement suffisantes à beaucoup d'amateurs et un outil de partage de ces images sous forme d'albums sur le Web (1 gigaoctet de stockage gratuit, ce qui n'est déjà pas si mal). Cela ne remplace pas les outils de retouche plus sophistiqués tels que Photoshop mais répond aux besoins les plus courants.

Parmi les originalités de Picasa, la reconnaissance des visages est d'autant plus spectaculaire qu'elle peut être associée à la gestion de vos contacts.

Les albums Picasa Web sont accessibles sur Android via l'application Galery et, si vous utilisez votre Smartphone comme appareil photo, vous pouvez envoyer directement vos clichés dans l'album.

La plate-forme vidéo Youtube

Youtube, tout le monde connaît, c'est « la » plate-forme de partage de vidéos en ligne. La plupart des sites Web ne stockent plus les vidéos sur leur propre serveur, mais intègrent des vidéos stockées sur cette plate-forme, ce qui leur économise espace de stockage et bande passante (voir par exemple le site du Monde ou celui d'ADELI). Ce que beaucoup ignorent, c'est que Youtube a été racheté en 2006 par Google. Depuis sa création, le niveau de qualité s'est amélioré permettant désormais la HD, ainsi que des fonctionnalités de sous-titrage et de traduction. La diffusion peut être faite sous licence Creative Commons.

Chacun peut visionner librement les vidéos publiques de Youtube, mais pour y déposer une vidéo, il faut se connecter avec un compte Google. Cela permet également d'être informé des publications et des choix des membres de son réseau.

La cartographie – Google Maps

On ne la présente plus, tant elle est devenue indispensable à tout repérage avant un déplacement en ville ou un voyage, pour choisir un itinéraire, évaluer une distance, localiser un lieu particulier ou évaluer les choix d'un chauffeur de taxi. L'insertion dans un site Web d'un morceau de plan est devenue un standard sur les sites des hôtels et autres lieux touristiques. La connexion à son compte Google permet de plus de bénéficier de la géolocalisation et, si on le souhaite, de référencer son entreprise sur Google Maps, une publicité gratuite...

Encore en Bêta, MapsGL offre un affichage en 3D.

La suite logicielle — Google docs

Google docs

Cette suite gratuite permet de créer des documents en ligne de type texte, présentation, feuille de calcul, formulaire ou même dessin. Les documents sont partageables, modifiables par chacun avec des fonctionnalités d'historique et de retour arrière. Les fonctionnalités sont relativement simples mais rendent les services de base.

Les documents sont exportables sous différents formats et publiables sur le Web, via un simple lien ou l'intégration d'une ligne de code dans un iframe.

Google apps

La version professionnelle payante (pour 4 € par mois et par utilisateur) de la suite Google docs, ce sont les Google apps, qui garantissent une disponibilité de 99,9 %, la reprise sur sinistre et offrent un niveau de sécurité plus important via une authentification forte. Cinq millions d'entreprises l'utilisent à ce jour.

Google se positionne ainsi sur le marché professionnel du SaaS (Software as a service) en concurrence d'Office 365 de Microsoft.

Le stockage en ligne – Google drive

Google Drive permet de stocker et de partager des fichiers en ligne dans la limite de 5 gigaoctets gratuits.

Au-delà il est possible d'acquérir de l'espace supplémentaire utilisable pour Google Drive et Picasa (2,49 \$ par mois pour 25 gigaoctets).

Le réseau social – Google+

Google+, c'est un réseau social lancé en 2011 par Google.

Avec plus de 250 millions d'utilisateurs, il n'atteint pas les chiffres record de Facebook qui en revendique plus d'un milliard, mais essaye de s'en différencier avec une image plus professionnelle.

La gestion des contacts en cercle, grande innovation de Google, permet un meilleur contrôle de la confidentialité.

Ce qui différencie Google+ des autres réseaux sociaux, en plus de sa très belle ergonomie, c'est son intégration avec les autres services de Google, par exemple l'affichage sur la page d'accueil Youtube des vidéos partagées par les membres de vos cercles.

L'agenda Google

Il existe de multiples applications de gestion d'agenda. Utiliser l'agenda Google permet la synchronisation entre ses différents appareils (PC, tablette et Smartphone) ainsi qu'avec d'autres agendas (personnellement j'utilise aussi celui de Thunderbird), ainsi que le partage avec d'autres utilisateurs à des fins de prise de rendez-vous. Si vous utilisez Doodle pour déterminer les dates de vos rendez-vous, vous pouvez directement intégrer les propositions Doodle dans votre agenda Google, un petit détail qui apporte un confort appréciable.

La plate-forme de blog

Blogger est une plate-forme gratuite de blog, assez classique avec un éditeur intégré et le choix entre plusieurs présentations (templates). Ce qui la différencie d'autres plates-formes c'est l'intégration possible avec un compte Google+, qui permet ainsi de diffuser les billets de blog aux différents cercles de son réseau. Et si vous voulez en savoir plus, vous pouvez consulter le blog officiel de Google France sur googlefrance.blogspot.fr.

Les statistiques Google Analytics/outils pour les webmasters

Google Analytics est un des outils incontournable des agences Web et des webmasters afin de suivre la fréquentation des sites qu'ils administrent et d'optimiser le choix de leurs mots clés. Les outils pour les Webmasters, également gratuits, fournissent des informations précieuses sur l'état de santé d'un site : pages introuvables, nombre de pages indexées par Google (8 414 pour le site adeli.org), présence de logiciels malveillants sur un site, requêtes de recherche, liens vers votre site....

Les matériels – Smartphones et tablettes Nexus

Google développe avec différents constructeurs de mobiles, dont Asus et Samsung, une gamme de Smartphones et tablettes équipées d'Android. Nous ne pouvons que nous réjouir de l'existence d'une concurrence sérieuse à la gamme d'Apple.

Respect des principes et de la réglementation

L'intégration des applications

C'est un point fort du système Google : une seule identification suffit pour accéder à une multitude de produits, et certaines données, telles que les contacts, peuvent être utilisées par plusieurs produits. Il est toutefois toujours possible d'utiliser plusieurs comptes Google afin d'éviter le croisement des données.

La protection des données personnelles

Respect de la législation

Les 27 CNIL européennes ont émis en octobre 2012 un ensemble de recommandations à Google, lui demandant de se mettre en conformité avec la réglementation européenne sur la vie privée. Les aspects les plus délicats concernent les durées de conservation des données, leur croisement et le traitement spécifique des données sensibles.

Google dispose de quelques mois pour se mettre en conformité avant d'encourir des sanctions, mais conteste avoir reçu des directives précises de la part de la CNIL. À suivre donc.

Sécurité des données

Vous pouvez toujours sauvegarder les données sur votre ordinateur : photos, fichiers stockés sur Drive, informations de profil, contacts, cercles, posts du flux et posts Buzz. Ceci permet, entre autre, le transfert vers un autre compte.

Le respect des droits d'auteur

Google déclare respecter les droits d'auteur et leurs détenteurs, et « demande aux utilisateurs de ses services de ne mettre en ligne et partager dans Google Documents que le contenu de fichiers leur appartenant. ». Un formulaire de demande de suppression de contenu est en ligne sur le site de Google, afin que chacun puisse faire respecter ses droits.

En France, les conflits liés à la numérisation d'ouvrages par Google sans autorisation préalable, dans le cadre de son produit Google Books, ont abouti en juin 2012 à un compromis sous la forme d'un accord-cadre entre Google et le syndicat national de l'édition.

Reste le conflit avec les éditeurs de presse qui considèrent que le service Actualités (News) de Google viole leurs droits d'auteurs. Un accord entre la presse belge et Google a été conclu récemment (le 12 décembre 2012), Google acceptant de lui verser une compensation financière. Gageons qu'un accord similaire pourra être trouvé avec la presse française, qui a d'ailleurs tout intérêt à ce que ses supports restent référencés par les moteurs de recherche.

L'information des utilisateurs

Ne nous plaignons pas : Google nous informe des conditions d'utilisation de ses produits. Google Dashboard vous présente la synthèse des informations concernant votre compte Google, votre profil Google+, les appareils Android que vous utilisez et la liste des applications que vous y avez installées, vos contacts, les comptes Google Analytics que vous surveillez, vos agendas, les alertes auxquelles vous êtes abonné, votre utilisation de Google documents, Google Maps, Picasa, Youtube, etc. Cela vous permet de régler très finement vos paramètres de confidentialité et de partage.

Un rapport d'activité mensuel reprenant l'activité de votre compte Google vous est envoyé sur demande.

Le modèle économique/la publicité/les brevets/la concurrence

Près de 99 % des revenus de Google auraient pour source la publicité en ligne. Ces revenus se répartissent essentiellement entre Adwords et Adsense, deux systèmes de paiement au clic où les annonceurs ne payent qu'en fonction du nombre de clics sur leurs liens commerciaux, Adwords s'appliquant aux pages de recherche Google et Adsense à des sites Web qui recherchent un mode de financement par le biais de la publicité.

Les annonces Adsense sont ciblées sur les centres d'intérêt des visiteurs du site.

Google concurrence ainsi les régies publicitaires sur Internet.

L'entreprise Google a effectué plus de 160 rachats d'entreprises ou de brevets depuis 2010¹, ce qui lui a permis, entre autre, de lancer les services de cartographie et le système d'exploitation Android. Citons également le rachat de Motorola Mobility, la branche « mobiles » de Motorola.

Le comportement citoyen (impôts, emploi...)

Google est créateur d'emplois (54 604 employés en équivalent temps plein au 30 juin 2012 dont 350 à Paris).

Comme d'autres multinationales, Google s'adonne à une optimisation fiscale lui permettant de réduire le montant des impôts versés en Europe, via les techniques dites du « double-irlandais » et du « sandwich hollandais ». Ces mécanismes très critiqués sont cependant légaux dans l'état actuel de la législation européenne.

Conclusion

L'entreprise Google ne cesse d'innover, dans ses propres laboratoires ou en rachetant des entreprises dont elle valorise les produits et services en les intégrant à son écosystème.

À l'heure du développement de l'informatique mobile, Google a su nous offrir une simplicité de gestion de nos appareils dont nous avons perdu l'habitude avec certains systèmes d'exploitation propriétaires.

Qui d'entre nous n'utilise pas au moins un produit Google ?

Rendez-vous dans la prochaine Lettre pour les critiques exprimées par les détracteurs du système Google...▲

Martine.otter@adeli.org

¹ <http://www.webrankinfo.com/dossiers/google/acquisitions/>
Liste de 112 acquisitions de Google.